

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°6 - JANVIER 2023

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

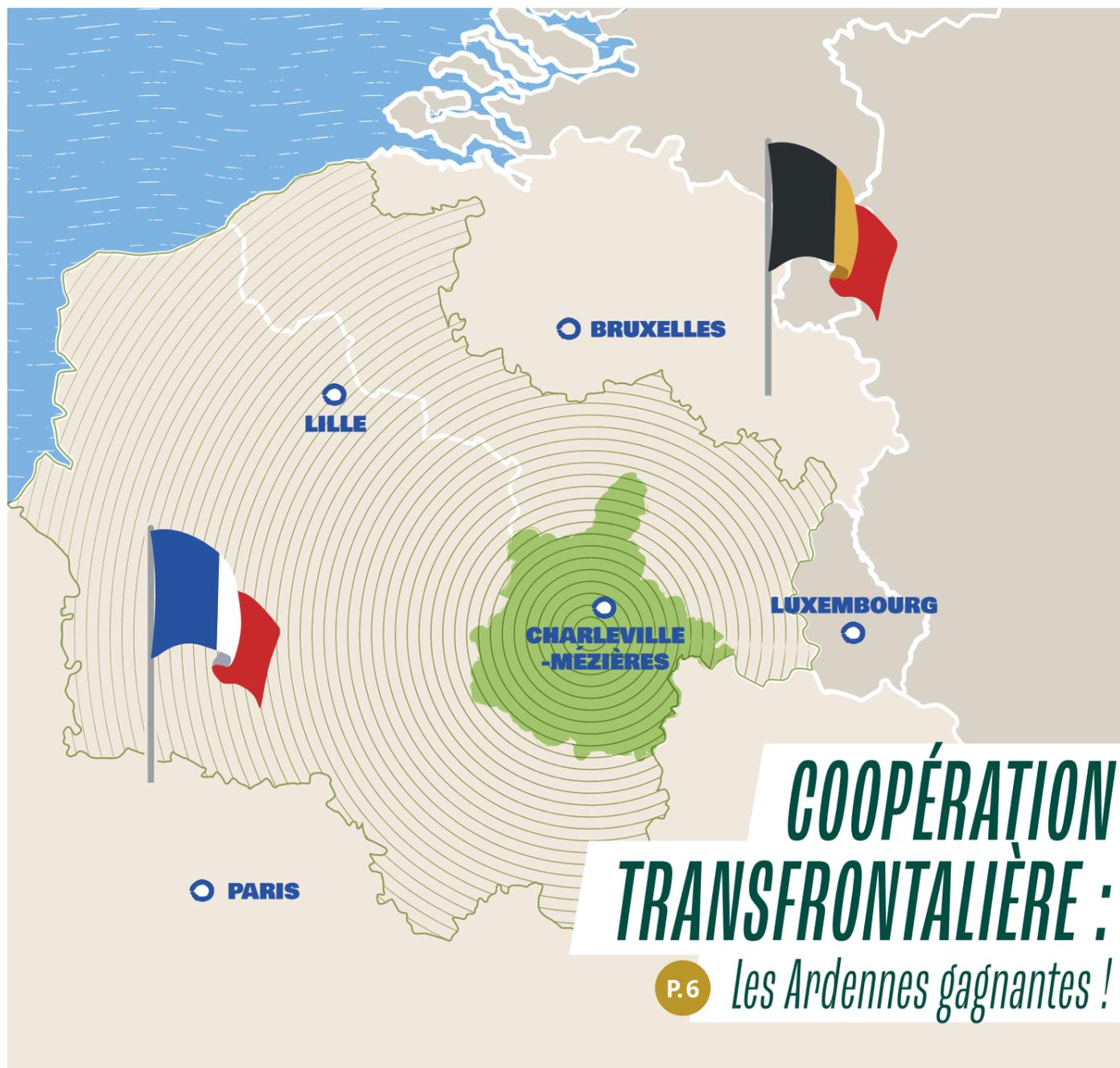
CHAQUE
JOUR
à vos côtés

100€



Lorsque le CD08 consacre 100 € aux coopérations transfrontalières, ce sont 5 610 € de retombées économiques pour les porteurs de projet ardennais.

En effet, au cours du programme INTERREG V, le Conseil départemental a participé aux montages et suivis des dossiers, permettant ainsi d'obtenir 5 millions € d'aides pour les opérateurs ardennais.



**COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE :**
P.6 *Les Ardennes gagnantes !*

ÉDITO

CONTRAINTES ET NÉCESSITÉS



Le 12 décembre dernier le Conseil départemental a voté son budget pour 2023, un budget

obligatoirement en équilibre mais plus que jamais sous contrainte. Avec de très importantes charges nouvelles imposées par l'Etat et insuffisamment compensées, et malgré les incertitudes liées au contexte général, aux coûts de l'énergie et des matières premières, à des dépenses sociales utiles mais supérieures à la moyenne et avec des charges nouvelles insuffisamment compensées par l'Etat, l'exercice s'avère de plus en plus compliqué.

Mais la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et le réalisme budgétaire qui est notre ligne de conduite, consistant à ne pas dépenser

l'argent dont nous ne disposons pas, nous permettent encore de dégager des ressources suffisantes pour investir au même niveau qu'en 2022 pour l'avenir de notre territoire.

35,4 millions € ont ainsi été votés en investissement sur les routes départementales et ouvrages d'art, sur les sites départementaux dont les collèges et pour les travaux d'achèvement dès 2023 de la Voie verte Sud Ardennes. S'y ajoutent les crédits indispensables à l'entretien des bâtiments, au maintien des actions volontaires et à l'aide apportée aux communes et intercommunalités.

Même s'il reste peu de choix ouverts et de marges de manœuvre pour des politiques librement décidées, le Département continue, parce que c'est

sa raison d'être, d'œuvrer en proximité pour répondre aux besoins des habitants et de notre territoire.

Notre engagement dans les politiques transfrontalières a ainsi permis, dans le cadre du programme Interreg V qui vient de s'achever, de faire bénéficier les Ardennes de 5 millions € de crédits européens en soutien aux initiatives des opérateurs locaux. C'est un exemple concret de l'action quotidienne du Département, plus que jamais au service premier des Ardennais.

Je souhaite à chacune et à chacun une heureuse année 2023.

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil
départemental

BUDGET 2023

394,4 millions €

Hors gestion active de la dette



210,1 M* €

pour la Solidarité Humaine

Soit **53,3%** du budget primitif total

Dont

- Protection Maternelle et Infantile : **531 000 €**
- Protection de l'enfance : **38,480 M€**
- Accompagnement et développement social : **925 000 €**
- Insertion et retour à l'emploi : **70,069 M€**
- Subventions aux associations à caractère social : **1,151 M€**
- Personnes âgées et personnes handicapées : **98,618 M€**
- Maison Départementale des Personnes Handicapées : **345 500 €**



44,3 M* €

pour la Solidarité Territoriale

Soit **11,2%** du budget primitif total

Dont

- Réseaux routiers et infrastructures de transports : **18,075 M€**
- Propriétés départementales : **12,979 M€**
- Développement touristique : **8,113 M€**
- Soutien aux communes et intercommunalités : **2,557 M€**
- Aménagement rural : **1,070 M€**
- Communication : **927 000 €**
- Environnement, eau et énergie : **247 000 €**
- Aménagement numérique du territoire : **106 000 €**
- Valorisation des espaces boisés : **201 000 €**



12,2 M* €

pour le sport, l'éducation et les loisirs

Soit **3,1%** du budget primitif total

Dont

- Éducation : **7,008 M€**
- Équipement numérique des collèges : **1,747 M€**
- Prévention, vie associative et sports : **1,327 M€**
- Culture : **1,298 M€**
- Bibliothèque Départementale des Ardennes : **260 000 €**
- Musée Guerre et Paix en Ardennes : **260 000 €**
- Archives départementales : **80 000 €**
- Bases de loisirs : **196 000 €**



127,8 M* €

pour les ressources

Soit **32,4%** du budget primitif total

Dont

- Ressources humaines : **80,842 M€**
- Affaires financières : **30,828 M€**
- SDIS (pompiers) : **6,208 M€**
- Transfert de compétences à la Région : **3,843 M€**
- Systèmes d'information : **3,234 M€**
- Affaires juridiques et évaluation : **1,882 M€**
- Logistique : **994 000 €**

Des actions au service des Ardennais :

- **21 560 personnes bénéficiaires de l'action sociale** (RSA, Prestation de Compensation du Handicap, Allocation Personnalisée d'Autonomie...)
- **5 millions € pour les actions volontaires** (éducation, sport, culture...)
- **Chéquier-culture** pour les élèves de 6^{ème} des collèges publics et privés
- **Aide à la 1^{ère} licence sportive** pour les jeunes de moins de 12 ans
- **Un soutien affirmé aux pompiers ardennais :** 6,2 M€ au Service Départemental d'Incendie et de Secours (en augmentation de 2,5% par rapport à 2022)
- **5,9 millions € de dotation aux collèges au bénéfice de 12 539 élèves ardennais**

35,4 millions € consacrés aux investissements parmi lesquels:

- **12 millions € pour le patrimoine routier départemental** (voirie, ouvrages d'art, véhicules et matériels)
- **8 millions € pour les bâtiments et sites départementaux** dont les collèges, les bases de loisirs de Bairon et des Vieilles-Forges, la Maison départementale des Sports à Bazeilles et la Maison des Solidarités de Bogny-sur-Meuse.
- **5,8 millions € pour la poursuite et l'achèvement des travaux de la Voie verte Sud Ardennes**

LES BRÈVES

Bien vieillir dans les Ardennes



Parce que chaque personne doit pouvoir vivre sa vieillesse en fonction de ses choix, le Département vous accompagne vers des réponses adaptées selon votre parcours de vie.

Pour faire face à toutes les situations, le CD08 déploie un éventail de dispositifs dont des aides à la vie quotidienne, notamment par le versement de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Des aides au logement et au déplacement sont également proposées.

Pour les personnes de 60 ans qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas rester chez elles, plusieurs types d'établissements existent : les EHPAD ainsi que les résidences autonomie. L'Aide Sociale à l'Hébergement prend en charge une partie des frais. Enfin, l'accueil familial est une autre alternative, offrant un cadre de vie familial et convivial.

UN GUIDE POUR TOUT SAVOIR

« Bien vieillir dans les Ardennes » apporte des réponses concrètes aux questions que se posent les personnes âgées ou leurs proches. Il permet de connaître les possibilités offertes dans le département et répertorie les partenaires et établissements et services sociaux et médico-sociaux. Il est consultable sur cd08.fr et disponible dans les Maisons des Solidarités.



Événement

Le 17 décembre dernier a eu lieu à la Maison départementale des Sports à Bazeilles, l'événement E-sport de l'année : l'Ardenn'Play. 91 participants pour un tournoi mêlant matchs FIFA23© sur PS4 et ateliers sportifs pour sensibiliser les gamers aux bienfaits de la pratique d'une activité physique.



Lire au collège

La Bibliothèque Départementale des Ardennes renouvelle l'opération « Lire au collège ». Les élèves découvrent l'œuvre d'un auteur durant l'année scolaire et le rencontrent en fin d'année. En 2023, Isabelle Pandazopoulos et Éric Senabre viendront à la rencontre des élèves de 8 collèges aux mois d'avril et juin.

Recruter autrement

« Sur le terrain, on est tous égaux ». C'est, en résumé, l'esprit de l'opération « Recruter par l'activité physique », qui s'est tenue le 25 novembre dernier à la Maison départementale des Sports à Bazeilles. Au cours de cette journée, des bénéficiaires du RSA et des recruteurs se sont mélangés en équipes et de façon anonyme pour s'affronter via des ateliers physiques avant tout destinés à révéler les valeurs professionnelles des candidats. Objectif : casser les codes de l'entretien professionnel classique et permettre aux uns comme aux autres d'échanger plus librement qu'autour d'un bureau. Une opération inédite appelée à être renouvelée.



24

portraits d'agents du CD08 ont été réalisés en décembre, dans le cadre du calendrier de l'Agent. L'occasion de mieux connaître certains des 157 métiers du Conseil départemental, exercés par près de 1.800 agents.

+ D'INFOS : www.cd08.fr

17

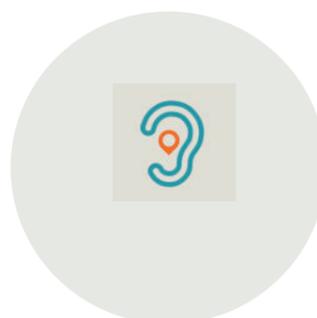
Comités départementaux ont été soutenus financièrement par le CD08 en 2022 dans le cadre du dispositif « Plan de développement de disciplines sportives ». Au total, 241 620 € de subventions ont été versées pour promouvoir 15 disciplines (aviron, basketball, boxe anglaise, canoë-kayak, escrime, football, gymnastique, handball, handisport, judo, karaté, olympisme, rugby, sports pour tous, tennis, tennis de table et voile).

65

jeunes ont été aidés en 2022 par le CD08 pour financer leur formation BAFA, BAFD et BNSSA. Au total, 8 070 € leur ont été attribués.

17

Écoles de musique du territoire bénéficient d'un soutien financier du Conseil départemental, pour un montant total de 55 500 €. En tout, plus de 1 900 élèves sont concernés.



Accessibilité pour tous

Les services du CD08 sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes. Il suffit de télécharger une application afin de pouvoir dialoguer par téléphone ou d'échanger directement en toute simplicité avec un agent d'accueil formé pour écouter et répondre.

+ D'INFOS : www.cd08.fr



Newsletter

INSCRIVEZ-VOUS !

Pour ne rien rater des dernières actualités du Conseil départemental, une newsletter existe !

Tourisme, culture, éducation, démarches, manifestations... Vous trouverez toutes les infos utiles à votre quotidien.

Inscrivez-vous sur cd08.fr

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

8

SAGES-FEMMES
ACCOMPAGNENT
LES FEMMES ENCEINTES

Les sages-femmes de PMI (Protection Maternelle et Infantile) répondent à toutes les questions que se posent les futurs parents. Un entretien prénatal précoce permet de faire le point sur le projet de naissance. Un suivi médical (consultation, monitoring) peut également être assuré, en lien avec la maternité. Par ailleurs, des séances de préparation à l'accouchement et à la naissance sont organisées et des ateliers abordent des sujets comme l'allaitement maternel, l'arrêt du tabac pendant la grossesse ou les méthodes de contraception.

Vous pouvez rencontrer les sages-femmes dans les Maisons des Solidarités ou en visites à domicile. Ces services sont pris en charge à 100% par le Conseil départemental et la caisse d'assurance maladie.

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public... Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

1. **Attigny** : 3 321 € pour des travaux routiers sur la RD987
2. **Chuffilly-Roche** : 2 114 € pour la mise en place de deux doubles écluses au hameau de Roche
10 395 € pour des travaux routiers sur la RD21
3. **Grivy-Loisy** : 118 896 € pour des travaux de traverse de la RD21
4. **Mont-Saint-Martin et Sugny** : 10 708 € pour des travaux d'écoulement des eaux sur la RD21
5. **Rilly-sur-Aisne** : 3 549 € au SIVOM de la région d'Attigny pour des travaux de sécurisation

CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

6. **Bogny-sur-Meuse** : 32 579 € de dotation exceptionnelle liée aux dépenses énergétiques au collège Jules Ferry
96 293 € pour des travaux routiers sur la RD1 (rue Jean-Baptiste Clément)
7. **Monthermé** : 57 946 € de dotation exceptionnelle liée aux dépenses énergétiques au collège Les Deux Vallées
1 073 € pour l'Harmonie de Monthermé
8. **Monthermé / Hargnies** : 173 160 € pour des travaux routiers sur la RD989

CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

9. **Auflance** : 29 601 € pour des travaux routiers sur la RD17
10. **Bièvres** : 1 638 € pour la mise en place de signalisation
11. **Blagny** : 49 216 € pour des travaux routiers sur la RD8043
12. **Carignan** : 2 309 € pour l'Académie musicale Yvoisienne
3 000 € pour le club Yvois Carignan Handball
5 382 € pour la création d'une double écluse sur la RD981
65 848 € pour des travaux au collège Jeanne Mélin (toiture et menuiseries)
13. **Les Deux-Villes** : 7 165 € pour des aménagements de sécurité sur la RD981
14. **Douzy** : 19 874 € pour des travaux sur la toiture du gymnase du collège Marie-Hélène Cardot
15. **Escombres-et-le-Chesnois** : 15 983 € de travaux pour sécuriser les déplacements automobiles
16. **Euilly-et-Lombut** : 5 554 € pour la création d'un parking de la salle communale
17. **Mouzon** : 39 136 € pour des travaux de sécurisation du carrefour D964-D19 (giratoire)
5 055 € pour des travaux de renouvellement des réseaux (avenue de la Paix)
18. **Sachy** : 6 000 € pour la création d'une aire de jeux
19. **Tétaigne** : 30 102 € pour des travaux de requalification des entrées du village

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

20. **Charleville-Mézières** : 8 458 € pour l'école de musique AME
8 948 € de dotation exceptionnelle liée aux dépenses énergétiques au collège Fred Scamaroni
25 939 € de dotation exceptionnelle liée aux dépenses énergétiques au collège Bayard
12 000 € aux Flammes Carolo Basket Ardenne (missions d'intérêt général)
12 000 € à l'Etoile de Charleville-Mézières (missions d'intérêt général)
1 181 € pour le club Charleville-Mézières Athlétisme
42 117 € à l'ensemble scolaire Notre-Dame - OGEC pour des travaux de rénovation
21. **Prix-lès-Mézières** : 2 153 € pour des travaux routiers sur la RD3

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

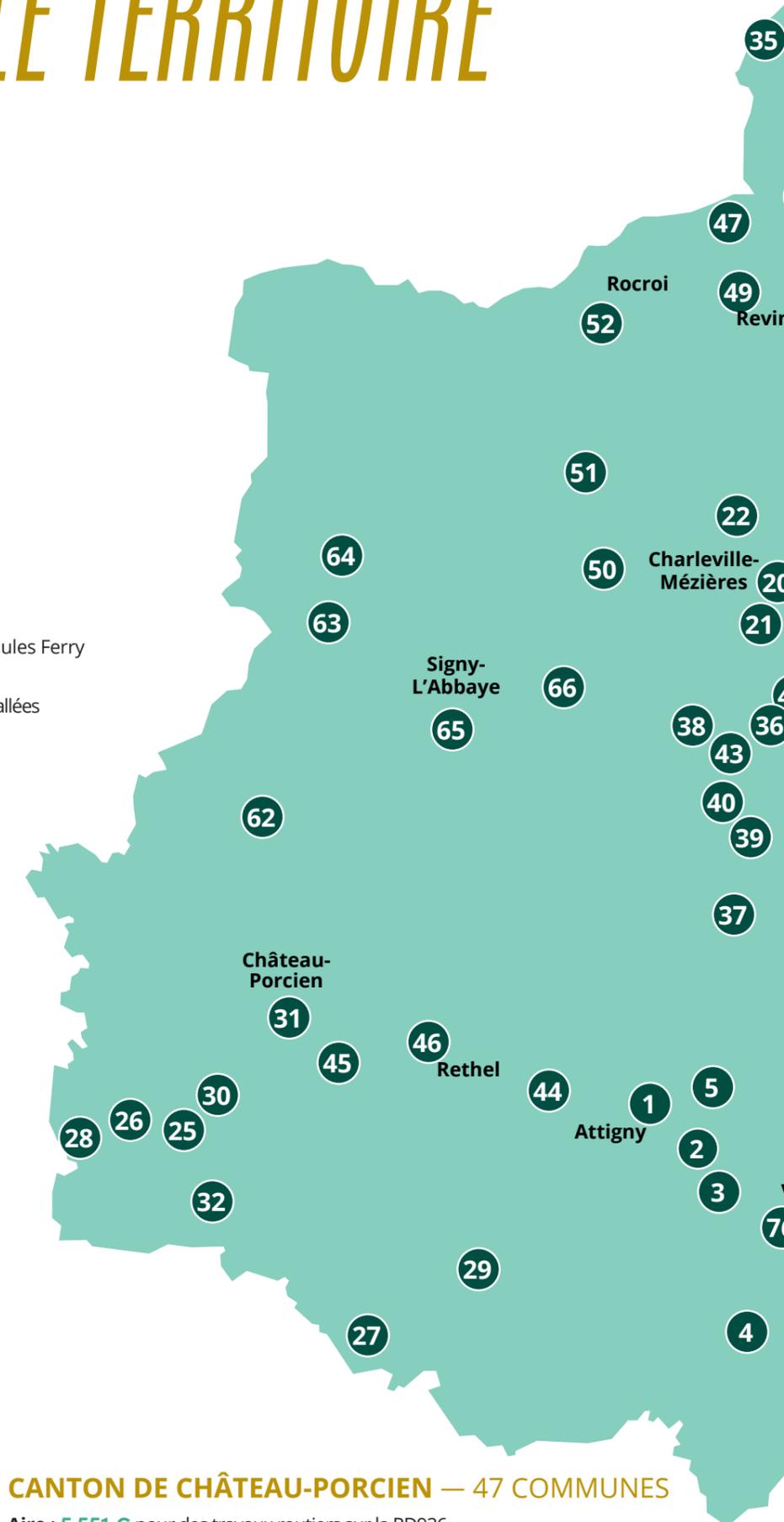
20. **Charleville-Mézières** : 34 583 € pour des travaux ouvrage d'art sur la RD989 (place des Droits de l'Homme)
22. **Houldizy** : 23 455 € pour des travaux d'aménagement dans la commune
23. **Nouzonville** : 6 210 € pour le fonctionnement de l'épicerie solidaire EPISOL

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

20. **Charleville-Mézières** : 80 835 € pour des travaux de réaménagement de salles à l'OGEC
36 125 € à la Fédération départementale des centres sociaux
1 000 € pour le Championnat départemental UNSS de Cross-Country à La Warrenne
4 000 € pour le Comité départemental de Prévention Routière
24. **Montcy-Notre-Dame** : 3 302 € pour des travaux de voirie

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

20. **Charleville-Mézières** : 20 042 € pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental
9 000 € pour la Fédération Départementale Familles Rurales pour l'action On Prend Le Relais

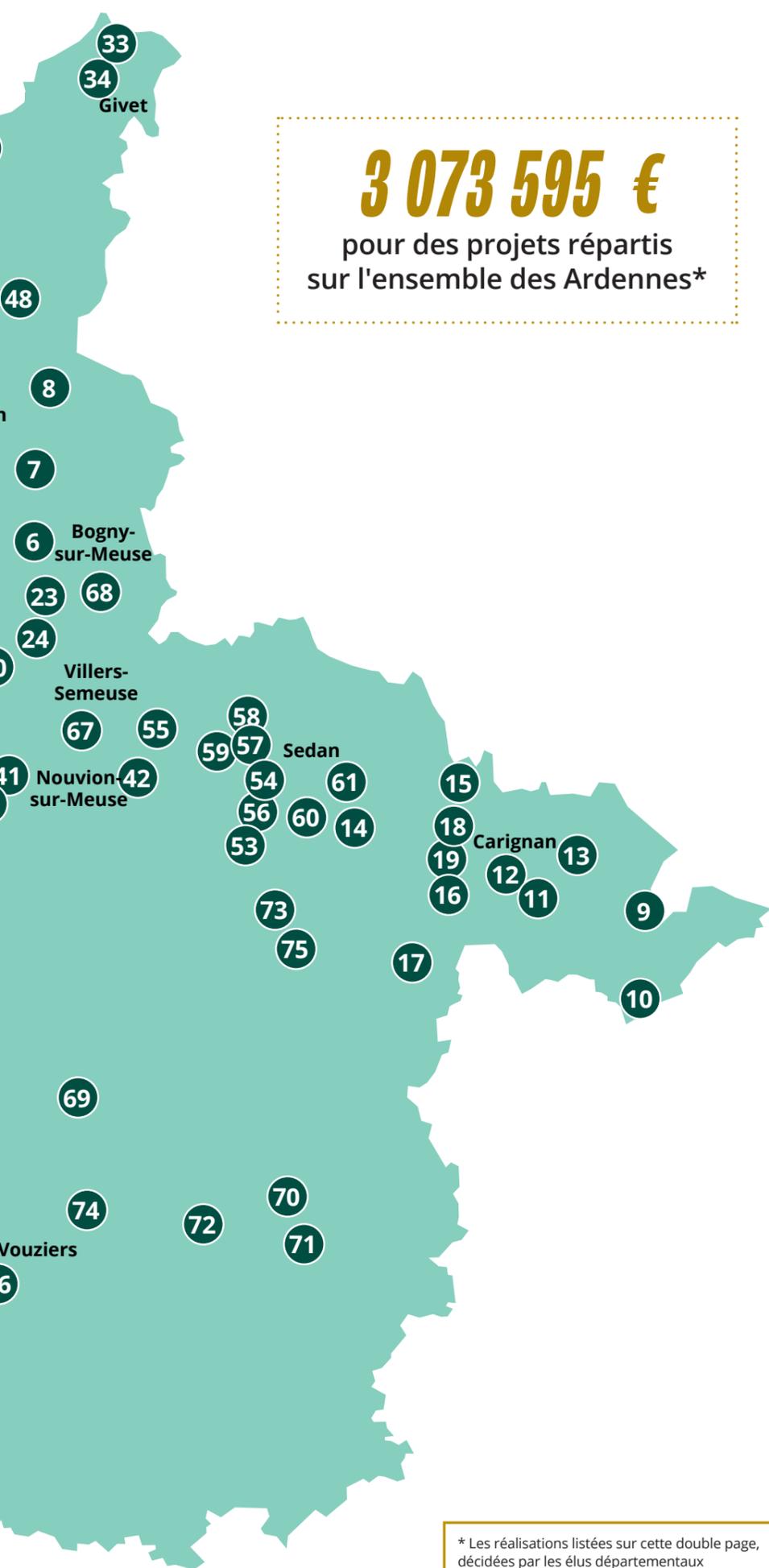


CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

25. **Aire** : 5 551 € pour des travaux routiers sur la RD926
26. **Asfeld** : 8 834 € de travaux pour la mise en sécurité de la voirie communale
12 210 € de travaux de rénovation et menuiseries au collège
56 338 € de travaux à la gendarmerie des toitures, façades
27. **Aussoince** : 2 314 € de travaux de régulation de la circulation
28. **Avaux** : 8 342 € pour l'aménagement de la rue Léo Lagrange et la réalisation d'un réseau d'assainissement
29. **Bignicourt** : 11 112 € pour des travaux de sécurisation sur la RD925
30. **Blanzly-la-Salonnaise** : 27 619 € pour des travaux d'aménagement de trottoirs et création de bassins d'infiltration
31. **Château-Porcien** : 2 700 € de travaux au collège
32. **Roizy** : 185 821 € de travaux d'amélioration de la qualité des couches de la RD925

CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

33. **Givet** : 1 842 € pour Music'Pointe Académie de Givet
1 747 € pour le club La Givetoise
34. **Rancennes** : 2 709 € pour la réalisation d'aménagements de sécurité sur la RD65
35. **Vireux-Molhain** : 34 132 € pour des travaux d'aménagement de la rue Béchu
148 721 € pour des travaux sur le pont sur le Viroin (RD8051) : réfection générale de la voûte
66 599 € pour des travaux sur le pont sur la Houille (RD46) : reconstitution de la berge à l'identique



3 073 595 €
pour des projets répartis
sur l'ensemble des Ardennes*

* Les réalisations listées sur cette double page, décidées par les élus départementaux en novembre et décembre, ne constituent pas une liste exhaustive.

CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

- 36. **Boulzicourt : 3 000 €** pour le cyclo-cross international de Boulzicourt
- 37. **Bouvellemont : 2 714 €** de travaux de réaménagement de la traversée de la commune
- 38. **Guignicourt-sur-Vence : 8 792 €** pour des travaux routiers
- 39. **La Horgne : 12 418 €** pour une opération de réfection de voirie et d'évacuation des eaux pluviales
- 40. **Poix-Terron : 90 000 €** pour le béguinage
- 41. **Saint-Marceau : 5 522 €** pour des travaux routiers sur la RD49
- 42. **Vrigne-Meuse : 3 316 €** pour la réalisation d'une double écluse, d'un passage piéton aux normes PMR et d'un arrêt d'autobus
- 43. **Yvernaumont : 4 553 €** pour des travaux routiers

CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

- 44. **Ambly-Fleury : 12 084 €** pour des travaux d'écoulement des eaux
- 45. **Nanteuil-sur-Aisne : 4 278 €** pour des travaux d'aménagement et de sécurité sur la RD30 traversant le village

- 46. **Rethel : 3 356 €** pour la Philharmonie Sud Ardennes
5 000 € pour le Roller Ardennes du Pays Rethélois
11 954 € pour des travaux routiers sur la RD8051
11 107 € de travaux routiers sur la RD985 et sur le pont sur RN51 (reconstruction d'un mur)
17 990 € à l'OGEC pour le collège Sainte-Thérèse
5 600 € pour des travaux à la gendarmerie

CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

- 47. **Fumay : 1 797 €** pour l'école municipale de musique
2 689 € pour l'installation de feux tricolores
- 48. **Haybes : 41 605 €** pour des travaux sur le pont sur le ruisseau Le Moront (RD7)
1 797 € pour l'école de musique
- 49. **Revin : 2 421 €** pour l'école de musique

CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

- 50. **Remilly-les-Pothées : 18 256 €** pour des travaux routiers (écoulement des eaux) sur la RD9
- 51. **Rimogne : 1 730 €** pour l'Harmonie municipale
- 52. **Rocroi : 1 285 €** pour l'école de musique

CANTON DE SEDAN 1 — 11 COMMUNES

- 53. **Noyers-Pont-Maugis : 13 783 €** pour des travaux routiers sur la RD229a
1 223 € pour des travaux de sécurisation de l'accès de l'entrée de l'école primaire
47 000 € à l'OGEC pour des travaux aux collèges MABILLON, SACRE COEUR, DE LA SALLE
- 54. **Sedan : 57 240 €** pour l'épicerie sociale et solidaire L'ESCALE
- 55. **Vrigne-aux-Bois : 54 997 €** pour des travaux routiers sur la RD334
4 800 € pour des travaux au collège (façade Béton et marches d'entrée de la salle de musique)
- 56. **Wadelincourt/Noyers-Pont-Maugis : 35 870 €** pour des travaux routiers sur la RD6

CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

- 57. **Floing : 11 795 €** pour des travaux de voirie (aménagement d'un parking aux Écoles)
- 58. **Floing/Saint-Menges : 14 781 €** pour des travaux routiers (écoulement des eaux) sur la RD5
- 59. **Glaire : 79 459 €** pour des travaux routiers sur la RD29
- 54. **Sedan : 28 660 €** pour des travaux de toiture à la Mission Locale

CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

- 60. **Bazeilles : 1 072 €** pour l'Union Sportive Bazeillaise
- 61. **La Moncelle : 5 090 €** pour des travaux routiers (aménagement du carrefour) à l'entrée du village
- 54. **Sedan : 12 000 €** au CSSA (missions d'intérêt général)
20 568 € pour des travaux au collège Le Lac

CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

- 62. **Chaumont-Porcien : 1 663 €** pour l'école de musique
- 63. **La Férée : 58 941 €** pour des travaux routiers sur la RD236
- 64. **Rumigny/Aouste/Liart : 101 861 €** pour des travaux routiers sur la RD27
- 65. **Signy-l'Abbaye : 12 191 €** pour des travaux au collège
29 937 € pour la création de 3 parkings
1 975 € à Musique Pour Tous
- 66. **Thin-le-Moutier : 25 883 €** pour la création de cheminements piétons et d'un système de sécurité de vitesse
136 414 € pour des travaux routiers sur la RD2

CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

- 67. **Lumes : 50 969 €** pour des travaux routiers sur la RD33
1 084 € pour l'association musicale
45 281 € pour des travaux routiers sur la RD5a
- 68. **Neufmanil : 1 107 €** à l'école de musique L'Harmonie

CANTON DE VOUZIERS — 54 COMMUNES

- 69. **Bairon-et-ses-environs : 6 648 €** pour des travaux routiers sur la RD23
- 70. **Bar-lès-Buzancy : 2 513 €** pour l'aménagement de la traversée du village (RD947)
- 71. **Buzancy : 40 409 €** pour des travaux d'aménagement de la rue du Château
- 72. **Germont : 17 747 €** pour des travaux d'aménagement et de sécurisation de la place du village
- 73. **Haraucourt : 7 154 €** pour des travaux rue de la Fenderie
- 74. **Quatre-Champs : 42 901 €** pour des travaux routiers sur la RD977
- 75. **Remilly-Aillicourt/Raucourt/La Besace : 67 705 €** pour des travaux routiers sur les RD6 et RD4
- 76. **Vouziers : 3 240 €** de dotation exceptionnelle liée aux dépenses énergétiques pour le Collège Paul Drouot
2 265 € à l'Harmonie municipale
20 750 € pour la création d'un préau pour la demi-pension au collège Paul Drouot
29 518 € à l'OGEC pour des aménagements au collège Saint Louis – Jeanne d'Arc

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : LES ARDENNES GAGNANTES

La place stratégique des Ardennes est une opportunité pour les acteurs du territoire de donner une dimension transfrontalière à leurs projets. Via les programmes Interreg, le Conseil départemental participe au développement des Ardennes et à leur promotion au-delà des frontières.

La coopération territoriale européenne, plus connue sous le nom d'Interreg, vise la mise en œuvre d'actions entre acteurs transfrontaliers autour de problématiques communes : le développement durable, la santé, le tourisme, la culture, l'innovation technologique...

COOPÉRATION DE PROXIMITÉ

Planifiés sur plusieurs années, les programmes Interreg s'enchaînent et s'affinent pour coller aux besoins des populations concernées, aux réalités du terrain et aux défis sociétaux. C'est la raison pour laquelle ces programmes européens sont territorialisés en réunissant différents pays. Ainsi, le territoire ardennais est ancré dans le programme France-Wallonie-Flandres qui regroupe désormais 16 membres institutionnels, appelés autorités partenaires :

11 en France, 2 en Wallonie et 3 en Flandres. Le Conseil départemental des Ardennes a cette particularité d'être, depuis le lancement du premier programme en 1991, la seule collectivité ardennaise autorité partenaire. Ceci lui donne un véritable rôle décisionnaire, notamment en ce qui concerne l'écriture du programme (objectifs, thématiques, budget alloué...), l'identification et la sélection de projets qui pourraient être soutenus.

Concernant le programme Interreg V qui vient de s'achever, le Conseil départemental a participé à son fonctionnement à hauteur de 90 000 €. Son engagement a permis le financement par les fonds européens de 32 projets qui concernent le territoire ardennais. Plus de 5 millions € ont ainsi été mobilisés et ont directement bénéficié à des opérateurs ardennais dans divers domaines (ci-contre).



VERS INTERREG VI

Les projets soutenus par Interreg V se sont clôturés en fin d'année 2022. Le nouveau programme Interreg VI vient de démarrer et doit s'achever en 2027. L'enveloppe dédiée à ce nouveau programme s'élève à 287 millions € et sera destinée à soutenir des projets répondant aux objectifs du programme. Elle est en augmentation de 62% par rapport à la période du programme Interreg V. Les domaines concernés sont précisés dans l'encadré page 7.

CONTACT : interreg@cd08.fr

Interreg  Cofinancé par l'Union Européenne Medefinancierd door de Europese Unie
France - Wallonie - Vlaanderen 

Interreg V : 32 projets, 5 thématiques

- **VALORISATION DU PATRIMOINE :**
9 projets • 1,8 million €
Tourisme, promotion, mobilité douce, archéologie.
- **SANTÉ :**
9 projets • 892 000 €
Parcours de soins transfrontaliers, accompagnement autisme, addictions.
- **ÉCONOMIE / RECHERCHE :**
8 projets • 1,9 million €
Technologie de pointe, matériaux (santé, industrie), économie circulaire.
- **EMPLOI / FORMATION :**
3 projets • 227 000 €
Mobilité transfrontalière, insertion professionnelle (dont agriculture...)
- **ENVIRONNEMENT :**
3 projets • 211 000 €
Développement durable, préservation de la Meuse.

Pour 100 € consacrés par le CD08 dans Interreg, c'est 5 610 € de retombées économiques pour les partenaires sur le territoire des Ardennes.

**LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES**

**CHAQUE
JOUR
à vos côtés**

5

MILLIONS €

d'aides sur le territoire

1

**INTERLOCUTEUR
UNIQUE**

le CD08 seule collectivité ardennaise pour accompagner et défendre vos projets



Faciliter la prise en charge médicale de part et d'autre de la frontière fait partie des opportunités offertes par les programmes Interreg.

ZOOM SUR...

ARDENNE CYCLO ET ARDENNE ATTRACTIVITY

Ces deux projets accompagnés par le programme Interreg V 2017-2021 sont désormais terminés. Ils ont permis de développer et promouvoir l'Ardenne touristique.



Le projet « Ardenne Cyclo » avait pour objectif la création de 2 véloroutes touristiques transfrontalières à travers l'Ardenne : la Lesse et Semois (avec la Boucle de Chooz sur la Voie verte Trans-Ardenne) et la Centre-Ardenne (avec la liaison Carignan-Muno).

Les 7,4 km supplémentaires entre Ham-sur-Meuse et Chooz ont été terminés à l'été 2020, tandis que la liaison Carignan-Muno, soit 8,7 km de voie verte sur le tracé d'une ancienne voie ferrée, a été finalisée à l'automne dernier. À noter également, l'aménagement de parkings et d'aires de jeux à proximité des trois communes traversées (Osnes, Pure et Messincourt). Sur un budget de près d'1,2 million €, le CD08 a participé à hauteur de 160 000 € à cette opération.

Porté par le groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE) Destination Ardenne, le projet Ardenne Attractivity visait à promouvoir l'Ardenne transfrontalière et à développer son attractivité. Pour cela, la stratégie mise en œuvre a privilégié le développement durable tout en cherchant à fédérer les entreprises touristiques, les habitants en tant qu'ambassadeurs du territoire, les offices de tourisme et les institutions concernées par l'attractivité.

RESALIANCE : CONSTRUIRE ET CHANGER LE REGARD SUR L'AUTISME

RESALIANCE est un projet transfrontalier novateur dans l'accompagnement des personnes vivant avec l'autisme. Être autiste, c'est vivre dans un monde dont on n'a pas les clés. Où l'incompréhension et la confusion rendent compliquées les relations sociales à l'école, dans le monde du travail et bien entendu, au sein de la sphère familiale. RESALIANCE a été créé pour justement apporter aux personnes, enfants et adultes, vivant avec l'autisme, à leur famille et à leur environnement, des outils et des méthodes adaptés, afin d'améliorer leur qualité de vie.

Ce projet soutenu par le programme de coopération transfrontalière Interreg V, est porté par l'Institut Albatros, un centre d'accueil pour adultes en situation de handicap mental situé à Petite-Chapelle en Belgique. Son « petit frère » ardennais, Albatros 08, situé à Montcornet, est quant à lui référent pour le territoire français. Ces structures accueillent beaucoup de personnes autistes et ce projet transfrontalier dédié à l'autisme a permis de proposer de l'accompagnement, de la formation et de l'information. Les actions menées sont une réussite dans le champ du handicap et un modèle de coopération transfrontalière. RESALIANCE place la personne au cœur du dispositif (car ce n'est pas à elle de s'y adapter) et a permis d'apporter des solutions pour améliorer le cadre de vie et l'environnement des personnes concernées.

UN EXEMPLE D'OUTIL : L'AUTISMOTHÈQUE

RESALIANCE est aussi un centre de ressources autour de l'autisme. A ce titre, l'autismothèque propose des outils au service du confort de base de la personne autiste et de son environnement pour s'étendre à tout ce qui peut servir dans sa vie quotidienne, 24h/24. Les personnes concernées peuvent aussi tester les ressources (objets, matériel...) et ce, préalablement à leur acquisition.

+ D'INFOS : sur <https://resaliance-albatros.eu/autismotheque/> - marjorie.resaliance@albatros-asbl.be



L'autismothèque a déjà permis à de nombreuses familles de tester gratuitement, pour un temps donné, du matériel ou des équipements, les confortant dans leurs perspectives d'acquisition.

INTERREG VI : UN 1^{ER} APPEL À PROJETS OUVERT JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2023

Le premier appel à projets du nouveau programme concerne les domaines suivants :

- ➔ **Recherche et innovation :** soutenir les entreprises, la croissance, la relance de l'activité économique via l'innovation et la recherche appliquée
- ➔ **Climat et environnement :** renforcer la résilience et l'adaptation des territoires face aux risques liés au changement climatique
- ➔ **Mobilité :** améliorer les schémas de mobilité (personnes et fret) transfrontaliers et promouvoir une mobilité urbaine et rurale, multimodale, durable, résiliente face au changement climatique
- ➔ **Cohésion sociale, culturelle et touristique :** soutenir la cohésion sanitaire, sociale, culturelle et touristique du territoire

+ D'INFOS : sur www.interreg-fwv.eu/fr/appele-projets

ÉVÉNEMENT

SORTIE NATIONALE

— 4 JANVIER

Porté par Omar Sy, "Tirailleurs" pose la question des combattants sénégalais enrôlés de force durant la Grande Guerre. Tourné en partie dans les Ardennes (la commune de Neufmaison avait servi de décor), le film a eu les honneurs du Festival de Cannes en 2022, puisqu'il a été projeté en ouverture de la catégorie « Un certain regard ».



CHRISTOPHE ALÉVÊQUE

— 3 FÉVRIER
Espace Jean Vilar,
Revin



À travers ce spectacle, l'humoriste explique à son fils de 2 ans l'absurdité de notre monde actuel en le comparant aux années 80. Une synthèse de tout ce que l'on pouvait faire avant et que l'on ne peut plus faire aujourd'hui, le tout avec un humour pertinent ! À partir de 12 ans.

+ D'INFOS : 03 24 41 55 71

AYMON TRAIL

— 18 ET 19 FÉVRIER
Bogny-sur-Meuse



Cet événement attire chaque année plus de 1 500 participants. Cette 9^e édition propose deux parcours techniques à fort dénivelé de 33 km et 18 km avec de superbes points de vue « entre Meuse et Semoy ». Une randonnée nocturne de 6,2 km est organisée samedi 18 février.

+ D'INFOS : 06 37 96 95 51

Agenda

L'HISTOIRE DE VOTRE MAISON

— 9 FÉVRIER
Archives départementales,
Charleville-Mézières



Les Archives départementales vous proposent un atelier pour reconstituer l'histoire d'un bâtiment grâce aux archives du cadastre. L'histoire d'une maison revient souvent à retracer l'histoire d'une famille... Entrée gratuite sur inscription.

+ D'INFOS : 03 24 57 40 06

MIDI NOUS LE DIRA

— 9 ET 10 FÉVRIER
Théâtre Louis Jouvet,
Rethel



À Saint-Malo, Najda, dix-huit ans, attend. Quoique l'imminence du bac approche, ce qui la préoccupe est de savoir si elle sera choisie pour jouer lors de la prochaine Coupe du monde de football féminin. Une mise à l'honneur lumineuse de la jeunesse d'aujourd'hui.

+ D'INFOS : 03 24 39 67 75

NOS PETITS ENTERREMENTS

— 28 FÉVRIER
MJC Calonne,
Sedan



Une libre adaptation d'un album jeunesse, soit l'histoire de trois enfants qui partent à travers la campagne à la recherche d'animaux à célébrer. Une manière d'aborder avec humour notre besoin de rituels mortuaires à hauteur d'enfant. Tout public à partir de 7 ans.

+ D'INFOS : 03 24 27 09 75

FESTIVAL DES CAFÉS

— CETTE ANNÉE
Les Crêtes
Préardennaises



L'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises renouvelle son traditionnel festival des cafés. Au programme, une dizaine de concerts dans les villages des Crêtes Préardennaises. Prochaines dates : 11 février au Chesnois-Auboncourt, 25 février à Charbogne, 11 mars à Launois-sur-Vence.

+ D'INFOS : 03 24 35 34 33

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

À LA RECHERCHE DU BON SENS PERDU

Depuis plusieurs mois nous voyons fleurir des annonces d'aides financières de toute sorte portées par le gouvernement, accompagnées d'éléments de langage censés faciliter leur compréhension par nos concitoyens.

A toutes ces aides qui au passage ont des coûts si élevés qu'ils en deviennent stratosphériques s'ajoutent divers dispositifs supposés faire « remonter » le ressenti du terrain : Grand Débat, Conseil National de la Refondation, Convention Citoyenne.

Le Ségur de la Santé devait ainsi répondre aux attentes des soignants qui ont été en première ligne de la crise COVID, puis des personnels du secteur médico-social œuvrant auprès des personnes fragiles.

On pouvait penser qu'un tel dispositif serait mûrement réfléchi afin de ne laisser personne au bord du chemin. Malgré trois décrets et beaucoup de discussions dans les arcanes de l'Etat, ce n'était hélas pas le cas.

Le Président Noël BOURGEOIS, pour corriger les inégalités apparues dès le deuxième décret, avait souhaité avec les élus unanimes du Conseil départemental accorder le bénéfice du Ségur aux personnels de la Direction des Solidarités et de celle de l'Insertion. Le nouveau décret paru le 1^{er} décembre dernier retire cette latitude et prive donc de cette prime plus d'une centaine de nos agents, suscitant leur incompréhension et leur émotion.

Cet exemple illustre ce que les collectivités comme nos concitoyens ressentent au quotidien devant l'action du gouvernement: l'impression d'une gestion au doigt mouillé.

Nous avons conscience des réalités qui s'imposent à l'Etat et mesurons la difficulté d'assumer en ce moment la direction du pays. Nous avons aussi tendance à considérer l'Etat comme une entité sans personnalité propre.

Pourtant derrière ce mot il y a des femmes et des hommes, qui devraient peut-être faire appel à ce qui manque si cruellement aujourd'hui : LE BON SENS.

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELODDT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS, Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE, Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH, Michel KOCIUBA, Mélanie LESIEUR, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON, Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Lionel VUIBERT, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

Le vote du budget 2023 vient d'avoir lieu. Proposé par le Président, il est sans surprise et dans la droite ligne de celui de l'année dernière. C'est pourquoi en toute cohérence le vote de notre groupe a été identique : Abstention.

En effet, nous attendons toujours de notre collectivité, malgré les difficultés, et en tenant compte de ses capacités, d'avoir de vraies ambitions et une véritable vision d'avenir.

Ainsi, nous exprimons, de façon récurrente la demande que le plan Ambition Collèges soit travaillé au sein de la commission adéquate. Il ne faut pas que ce soit l'état des bâtiments qui dicte le calendrier et l'aménagement du territoire.

D'autres axes méritent de même d'être explorés et exploités bien au-delà que ce qui est fait actuellement. C'est le cas du tourisme ardennais qui ne doit pas se résumer aux voies vertes. Nous devons imaginer des investissements d'avenir car seuls les territoires qui ont eu cette audace ont réussi à fédérer et à se développer avec et autour de cette thématique.

Cependant, comme nous l'avons déjà exprimé dans la presse, cette position de notre groupe n'obère en rien le soutien apporté aux démarches engagées par le Président pour la défense de notre département face au manque de soutien financier de l'État.

Pour vous Ardennais et Ardennaises, nous souhaitons que les nuages que l'on nous prédits pour l'année 2023 soient plus légers qu'attendus. Face aux difficultés, nous serons de toute façon à vos côtés.

Que les fêtes qui s'annoncent vous permettent de profiter en famille et entre amis de beaux et chaleureux moments partagés !

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE